

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT :
ESSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VERT-LE-GRAND**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
19	19	19

DATE DE LA CONVOCATION

18 juin 2026

DATE D’AFFICHAGE

19 juin 2026

SEANCE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MARAIS, Maire,

Présents : M Thierry MARAIS, M Christophe RICHARD, Mme Cécile GROENINCK, M Emmanuel HUET, Mme Sandrine DERYCKE, M Thierry BOUGAULT, Maires adjoints, Mme Rosa FISCHER, M Bruno NICOLAS, Conseillers Municipaux Délégués, Mme Cynthia VERGER NOGUEIRA, Mme Stéphanie VIROLE, M Nicolas FLEURY, Mme Michèle MAUNY, M Tomàs ABRANTES, M Romuald AMIOT, M Olivier JOSSE, Mme Marie-Andrée LECHARTIER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Emilie PEROUX (pouvoir à Christophe RICHARD), M Claude RAULIN (pouvoir à Emmanuel HUET), Mme Sarah STOEBNER (pouvoir à Cécile GROENINCK).

Mme Cécile GROENINCK est désignée secrétaire de séance.

N° 2026/28

OBJET :

Désignation d'un représentant au sein de l'association C.L.I.C. ORGESSONNE.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-21,

VU les statuts du C.L.I.C. Orgessonne,

VU les élections municipales qui se sont tenues le 15 mars 2026,

CONSIDERANT que le C.L.I.C. Orgessonne a pour mission d'informer, d'orienter et de coordonner les actions à destination des personnes âgées et de leurs familles,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner un représentant au sein de cette association afin d'assurer la représentativité de la commune de Vert-le-Grand,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE en application de l'article L2121-21 du CGCT de ne pas recourir au scrutin secret.

PROPOSE de procéder à la désignation d'un représentant de la commune au sein du C.L.I.C. Orgessonne,

Candidature proposée : Sandrine DERYCKE

a- Nombre de conseillers présents à l'appel ayant pris part au vote :	19
b- Nombre de votants :	19
c- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
d- Nombre de suffrages blancs :	0
e- Nombre de suffrages exprimés (b – c – d) :	19

Nombre de voix obtenues :

Sandrine DERYCKE

19 voix

DESIGNE comme représentant de la commune au sein du C.L.I.C. Orgessonne: Sandrine DERYCKE

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture d'EVRY
Le 29/06/2026.....

Fait et délibéré les jours
POUR EXTRAIT CONFORME

REÇU EN PREFECTURE
le 29/06/2026

Vert-le-Grand, le 25 juin 2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219106481-20260625-2026_28-DE

Publiée ou notifiée le

.....

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME PAR

Le Maire

Le Secrétaire de séance,

Cécile GROENINCK

 Le Maire
Thierry MARAIS

REÇU EN PREFECTURE

le 29/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219106481-20260625-2026_28-DE